

INTÉRESSEMENT: LA DIRECTION FAIT CAPOTER LA NÉGOCIATION

Le 30 juin 2023,

Face à la quasi-unanimité des syndicats qui réclamaient une répartition uniforme de l'intéressement, la Direction s'obstine et préfère priver la totalité de ses salariés plutôt que d'en contrarier quelques-uns!

Pour rappel, pour qu'un accord d'intéressement soit officiel, il fallait une signature avant le 30 juin. Or, ce n'est qu'à la troisième réunion le 22 juin que la Direction a évoqué le système de partage de l'intéressement. La proposition était un partage 50-50, c'est-à-dire 50% à la présence



dans l'entreprise et 50% hiérarchisé (en fonction du salaire). Concrètement, la prime aurait été du simple au double en fonction des revenus. La version finale de l'accord n'a été envoyé que le 28 juin !

L'intéressement aux résultats vient récompenser les efforts fournis par l'ensemble des salariés pour améliorer la performance et les résultats de leur entreprise. Ces efforts ne sont pas différents que l'on travaille sur la piste, dans un bureau ou dans un avion, à la maintenance, au hub, au court-courrier, au cargo, au CRC. Tous ces secteurs ont été durement éprouvés par les projets de transformations nuisant chaque jour un peu plus aux conditions de travail. Le fruit de ce travail collectif doit être réparti uniformément entre tous.

Il y a 3 mois, l'UNSa Aérien AF SOL avait alerté la Direction de notre position : un intéressement uniforme. Les efforts d'un "haut salaire" ne valent pas plus que ceux d'un « bas salaire » !

Équité et reconnaissance :

Alors que la crise COVID a clairement démontré que les services "front Line" sont indispensables et cruciaux à la réussite d'une entreprise, il est hallucinant de constater que notre direction campe sur des considérations d'un autre temps.

Les représentants de l'UNSa Aérien AF Sol constatent donc avec regret cette fin de non-recevoir de notre direction. C'est un échec cuisant du dialogue social.

Vos élus et représentants UNSa Aérien AF sol.

